

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Commission « finances »

Séance du 26 mars 2010

Séance du 15 mars 2010

2d Cotisations 2010 - Divers

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, GRIMBERT, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE, MM. MACHU, SEGUIN, Mmes FÉVRIER, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, Mme RIFFAULT, M. VARLET.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme JAJAN

Mme BARBETTE

Mme MAUPIN

M. NACHITE

M CHEURFA

Etaient absents :

Pouvoir à : M. LEMAIRE

Pouvoir à M. BEAUBRUN

Pouvoir à : M. BELMHAND

Pouvoir à Mme RIFFAULT

Pouvoir à M. VARLET

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. SZPIRKO.

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents

39


39

38

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

Il vous est proposé de verser des cotisations 2010 aux organismes suivants :

Organismes	Objet	Cotisation antérieure	Cotisations 2010
Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture (FNCC)	<ul style="list-style-type: none">• contribuer à la définition des politiques culturelles publiques et coordonner la réflexion des collectivités territoriales dans leur mise en œuvre,• assurer l'information et la formation des élus et techniciens territoriaux,• représenter les collectivités territoriales adhérentes auprès des pouvoirs publics, et particulièrement du ministère de la culture et de la communication,• développer également des échanges internationaux en vue notamment de susciter une réflexion et élaborer des propositions dans le cadre nouveau de la politique culturelle européenne.	770 €	770 € compte 6281/33/CA 

maintenant !

Organismes	Objet	Cotisation antérieure	Cotisations 2010
Office de tourisme de Chantilly	<ul style="list-style-type: none"> offre la possibilité à ses adhérents d'apparaître dans ses publications touristiques et sur son site internet. communique également sur les animations organisées par ses adhérents 	156,06 €	156,06 € Compte 6281/322/CC
PICASCO agence régionale du livre en Picardie	<ul style="list-style-type: none"> résout les problèmes d'accès à l'information bibliographique, sonore et audiovisuelle, contribue à la formation professionnelle des personnels du livre et de la lecture, favorise la conservation et la diffusion du patrimoine documentaire, s'articule sur toute structure de coopération nationale ou locale ayant les mêmes objectifs 	72,00 €	72,00 € Compte 6281/321/CE
Association Nationale des Directeurs de Restauration Municipale (ANDRM)	Faire connaître et reconnaître le travail des équipes municipales de restauration avec pour objectif la promotion d'une restauration municipale moderne, dynamique et de qualité.	35 €	50 € Compte 6281/251/HB
Union des Conservatoires et Ecoles de Musique et de danse de l'Oise (UCEM)	Développer et favoriser la pratique d'un enseignement musical et chorégraphique de qualité et défendre les intérêts matériels et moraux communs aux adhérents.	324 €	361 € Compte 6281/311/CD
Fédération Départementale des Chorales de l'Oise	<ul style="list-style-type: none"> développer, structurer, améliorer la pratique amateur du chant choral dans le département. participe ainsi à l'éducation populaire. 	60€	60 € Compte 6281/311/CD
Collectif Haïti Solidarité Oise	<ul style="list-style-type: none"> mener des projets de développement durable en Haïti en s'appuyant sur les acteurs locaux et dans une perspective d'accompagnement sur le long terme inciter au développement d'actions de coopérations entre des communes, institutions et associations françaises et haïtiennes 	--	50 € Compte 6281/04/CB



maintenant !

■ Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission « finances » en date du 15 mars 2010,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 38 Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1er : de verser les cotisations suivantes, au titre de l'année 2010 :

Organismes	Cotisations 2010
Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la culture (FNCC)	770,00 € (compte n°6281/33/CA)
Office de Tourisme de Chantilly	153,06 € (compte n°6281/322/CC)
PICASCO	72,00 € (compte n°6281/321/CE)
Association Nationale des Directeurs de Restauration Municipale (ANDRM)	50,00 € (compte n°6281/251/HB)
Union des Conservatoires et Ecoles de Musique et de danse (UCEM)	361,00 € (compte n° 6281/311/CD)
Fédération Départementale des Chorales de l'Oise	60,00 € (compte n° 628/311/ CD)
Collectif Haïti Solidarité Oise	50,00 € (compte n°6281/04/CB)

Article 2 : d'imputer la dépense correspondante sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **30 MARS 2010**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Pour le maire et par délégation,
La Première Adjointe



Nicole CAPON



Certifié exécutoire le présent document
Creil, le ~~31~~ **30** mars 2010 Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy



C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISEPICARDIE